



GEOPOLITIQUE DU TRAFIC DE COCAÏNE  
DANS LA MER DES CARAÏBES

Une lutte plus efficace contre le trafic criminel de la cocaïne dans la mer des Caraïbes doit s'appuyer sur une meilleure identification de ses causes profondes.

Mémoire de géopolitique

du chef d'escadron Jean Pierre CHENEL

dans le cadre du séminaire « Les enjeux des espaces océaniques. »

Directeur : Contre Amiral François CARON

MARS 2003

Géopolitique du trafic de la cocaïne dans la mer des Caraïbes : Une lutte plus efficace contre le trafic criminel de la cocaïne dans la mer des Caraïbes doit s'appuyer sur une meilleure connaissance de ses causes profondes.

## SOMMAIRE

### PREMIERE PARTIE : LES CAUSES DU TRAFIC DE COCAÏNE : QUAND LA DEMANDE RENCONTRE L'OFFRE.

La demande : une forte consommation au nord.

Des zones favorables à la production de cocaïne au sud.

Une région passerelle entre l'offre et la demande.

### DEUXIEME PARTIE : DES FACTEURS FAVORABLES A LA PROSPERITE DU TRAFIC : CONTINUITES ET FRACTURES AUTOUR DE LA MER DES CARAÏBES.

La région de tous les brassages.

Le morcellement politique.

Les raisons économiques.

### TROISIEME PARTIE : LES REMEDES ONT UN COUT.

L'action sur la production et la consommation.

L'action sur l'environnement du trafic.

## INTRODUCTION

Mare nostrum des Etats-Unis aujourd'hui, la mer des Antilles et le golfe du Mexique l'étaient de l'empire de Charles Quint il y a quatre siècles. A la fin du XIXe siècle, Alfred Thayer Mahan, stratège naval des plus influents, s'intéressa à la Caraïbe qui devint l'un des premiers terrains d'expérimentation de la jeune puissance navale américaine.

Pourtant, si les Etats-Unis dominent militairement cette région des Caraïbes, elle demeure, malgré tous leurs efforts, une véritable autoroute pour de nombreux trafics mafieux. Parmi ceux-ci, le trafic de cocaïne est devenu emblématique par les quantités impliquées, les sommes d'argent en jeu et les moyens déployés pour le contrer.

En juillet 2001, la marine nationale a intercepté dans la mer des Caraïbes un cargo transportant 1,8 tonnes de cocaïne. Cette intervention spectaculaire a ramené le projecteur des médias sur une scène bien souvent ignorée par les responsables et le public français. Pourtant dans la mer des Caraïbes existe un formidable trafic dont les conséquences influent directement sur la vie quotidienne des habitants du monde occidental en permettant notamment à des centaines de tonnes de produits stupéfiants d'être injectées dans leurs sociétés.

La mer des Caraïbes a donc vu depuis quelques décennies se développer toutes les formes de trafics mafieux, caractéristique qu'elle partage avec certaines autres mers du globe. Les démocraties occidentales présentes dans la région luttent contre ces trafics en déployant des moyens considérables. Malgré ces efforts et les moyens déployés, ils n'arrivent pas à réellement réduire le trafic de cocaïne dans cette zone. Leur succès ne naîtra-t-il pas d'une meilleure identification des causes profondes de ces flux ? En effet, la lutte contre les trafics n'agit pas sur leurs causes et il semble intéressant de se pencher sur celles-ci pour, après les avoir clairement identifiées, agir directement sur elles. Or il semble que l'on puisse trouver dans la géopolitique de la région un faisceau de facteurs pouvant inciter ou favoriser le trafic de drogue.

Par sa géographie unique, son histoire chaotique et l'économie affaiblie des pays qui la bordent, la mer des Caraïbes constitue une zone de continuité particulièrement favorable à l'établissement de transferts entre deux sous-continentes mais aussi une zone de fracture capable de transformer ces flux en trafics mafieux.

La mer des Caraïbes est d'abord, par son positionnement entre un monde consommateur de drogues et des zones de production et la continuité géographique existant dans cette zone, une route naturelle entre l'offre et la demande.

Mais, les brassages créés par une histoire chaotique, d'in vraisemblables faiblesses et morcellements politiques ainsi que la fracture économique qui sépare cette région du nord du continent ont démultiplié les possibilités de ce trafic.

Pour lutter contre le trafic de cocaïne dans la mer des Caraïbes il faudra donc, en plus des actions répressives déjà mises en œuvre, s'attaquer aux facteurs qui lui permettent de prospérer.

PREMIERE PARTIE

Les causes du trafic de cocaïne : Quand la demande rencontre l'offre.

1- La demande : une forte consommation au nord.

2- Des zones favorables à la production de cocaïne au sud.

3- Une région passerelle entre l'offre et la demande.

## Chapitre 1 : La demande , une forte consommation au nord.

### 11- La coca : Une tradition lointaine

Des fouilles archéologiques font remonter la culture de la coca aussi loin que le XXème siècle avant notre ère au Pérou. A Tihuanaco, en Bolivie, des fouilles ont mis à jour des céramiques datées de l'an - 400 ornées de figures d'hommes représentés avec la joue gonflée par une chique de coca et des paniers remplis de feuilles y ont été trouvées dans des vestiges de tombes, auprès de cadavres momifiés. Le terme même de coca vient de la langue des Aymaras, peuple qui vivait sur les rives du lac Titicaca. Une légende aymarienne raconte que les hommes ayant incendié la forêt, la fumée importuna les divinités. Celles-ci firent tant pleuvoir pour éteindre le feu que les hommes durent quitter leurs villages. Ils marchèrent très longtemps et, au bord de l'épuisement, ne trouvèrent leur salut que dans la découverte d'un petit arbre dont les feuilles vertes mâchées leur donnèrent une nouvelle vigueur.

Dans les sociétés andines pré-colombiennes, la plante est vénérée. Les feuilles sont soit partagées librement entre les habitants, soit contrôlées par l'Etat en vue d'une stricte utilisation religieuse, lors de fêtes officielles ou pour les travaux collectifs.

La société inca, qui connut sa grande expansion à la fin du XIVème siècle et disparut avec l'arrivée des Espagnols, fit un grand usage de la coca. La production en était suffisante pour approvisionner toute la population. Des réserves de feuilles étaient stockées dans la capitale, Cuzco, et la coca servait de moyen de payer l'impôt. L'Etat la distribuait à la population lors des famines ou aux guerriers avant les combats. La plante était aussi utilisée pour ses vertus médicinales, notamment analgésiques. Enfin, les Incas considéraient la coca comme une plante magique et en faisaient un large usage à des fins religieuses. En fait, si au départ ces feuilles étaient réservées aux proches du pouvoir et aux usages religieux ou médicaux, un usage plus libéral s'imposa lorsque des sujets toujours plus nombreux durent participer aux grands

travaux imposés par l'état. Les Incas s'approprièrent complètement la coca et créèrent leurs propres légendes sur l'origine et les vertus de cette plante magique.

Dès le début de la présence espagnole, les conquérants signalent l'existence et l'utilisation par les indiens de la coca. Cette plante est consommée largement du XVIème au XVIIIème par les Indiens employés par les Espagnols dans les mines d'or et d'argent. Les vertus de cette plante permettent aux mineurs de moins ressentir la faim et la fatigue et de tenir de longues journées sous terre. Si Isabelle la Catholique et le clergé espagnol considèrent la plante comme satanique, eut égard à ses effets, son usage, dont les colonisateurs tirent grand bénéfice, n'est à aucun moment prohibé. Très vite, une approche radicalement différente du produit a été vécue par les deux civilisations en présence.

## 12- Une approche culturelle différente.

Ce n'est qu'à la fin du XIXème siècle que les Européens isolent la cocaïne de la plante<sup>1</sup>. Avant la fin du siècle, l'usage médical de ce nouveau produit se développe. Simultanément, se répand l'usage toxicomane de la cocaïne en Europe et les premières interdictions et mesures pénales contre son usage se mettent en place, de conserve avec les premiers trafics organisés.

Ainsi est-il possible de constater la différence d'approche de ce produit entre les Indiens qui voient dans la coca une plante bénéfique et magique et les populations d'origine européennes pour qui très tôt la plante est enveloppée d'une réputation sulfureuse et d'interdit. Cette différence radicale de l'approche culturelle du produit est encore profondément marquée entre d'une part le continent sud-américain et d'autre part les pays européens et nord-américains. Ainsi lors de l'exposition universelle de Séville, les forces de sécurité espagnoles saisirent des sacs de feuilles de cocaïer exposés au pavillon de la Bolivie. Le président de la République de Bolivie, à son arrivée en Espagne quelques jours plus tard, exhiba avec une fierté

---

<sup>1</sup> Albert NIEMANN en 1862.

mêlée de défi une feuille de coca à la boutonnière. Pour lui et ses compatriotes, la coca est bonne et naturelle.

Il s'agit d'une véritable confrontation de deux cultures différentes de la drogue. L'une est basée sur l'utilisation séculaire d'une plante vénérée. L'autre repose sur l'utilisation détournée d'une substance initialement médicale et dont les ravages sociaux sont considérables.

### 13- Les consommateurs de coca.

Il faut distinguer le consommateur traditionnel de feuilles de coca de l'usager de la cocaïne. La démarche de consommation n'est pas la même mais surtout, les effets ne sont pas les mêmes et n'ont pas les mêmes conséquences.

On estime qu'à peu près 5 millions de personnes utilisent aujourd'hui sur un mode traditionnel la coca en Bolivie et au Pérou. C'est un réel élément de la culture andine et les feuilles sont vendues librement un peu partout. L'initiation à la feuille de coca se fait à l'âge adulte, par exemple au retour du service militaire ou au moment du mariage. Il s'agit d'un vrai rite d'initiation. La femme accède à la coca lorsqu'elle assume des responsabilités (décès du conjoint) ou lorsqu'elle souffre (accouchement). La coca est consommée lors des travaux pénibles (presque tous les mineurs en consomment) ou lors d'occasions festives ou sociales. Elle est aussi utilisée par les guérisseurs locaux. Enfin, cette feuille a toujours un rôle magique ou religieux et fonctionne comme un médiateur entre les hommes et les divinités. Ainsi, les habitants des pays andins portent encore à la ceinture une petite poche en tissu coloré qui contient des feuilles de coca. Outre l'utilisation comestible, il est courant de jeter quelques feuilles au soleil avant de prendre la route pour obtenir la bienveillance de l'astre divin.

En 1986, l'assemblée des Etats Américains a reconnu que rien n'indiquait que l'usage de la feuille de coca était néfaste. A l'opposé de cette approche, le monde occidental a fait de la cocaïne un usage détourné et nocif.

#### 14- La consommation de cocaïne.

La pâte de coca, trop encombrante pour le trafic international et financièrement très accessible, est aussi consommée sur place, surtout depuis les années 1960 et 1970. Cette consommation, très développée dans les pays andins (Pérou, Bolivie, Colombie, Equateur) est plus ou moins tolérée par les pouvoirs publics. Cette pâte se fume et la dépendance survient rapidement.

La cocaïne peut être prise en injection (sous-cutanée ou intraveineuse) parfois associée à de l'héroïne. Ce type de consommation ne concerne que les toxicomanes les plus avancés. En règle générale, la cocaïne est prise par administration nasale. C'est le mode de consommation le plus courant, développé depuis le début du siècle dans les cabarets de Montmartre puis généralisé dans l'ensemble du monde occidental.

Les usagers sont généralement issus de milieux financièrement aisés et sont des individus normalement intégrés socialement. Dans ce cas, la prise est faite pour profiter des effets stimulants du produit, dans un but ludique ou professionnel (lutte contre la fatigue, le stress ou le trac). Cette population est rarement dépendante du produit. Aux Etats-Unis, on estime le nombre de consommateurs réguliers de cocaïne à plus de 7 millions d'individus (plus de 20 millions en auraient consommé au moins une fois dans leur vie), et de 300 000 en France.

Depuis les années 1980, les classes sociales plus défavorisées sont touchées de plein fouet par une nouvelle toxicomanie du fait de l'arrivée du crack sur le marché. En effet, cette drogue est financièrement beaucoup plus abordable car élaborée directement à partir de la cocaïne base. Elle est fumée dans une pipe sous forme de petits cailloux. Le consommateur subit rapidement une très grande dépendance et des atteintes neurologiques graves. Il appartient presque toujours à des milieux marginalisés, très pauvres, cherchant dans la drogue la fuite de la réalité (recherche similaire à celle de l'héroïnomanie). Aux Etats-Unis, on estime jusqu'à 1 million le nombre de toxicomanes au crack. En France, cette toxicomanie touche essentiellement les milieux antillais, dans les départements d'outre-mer ou à Paris.

On estime actuellement que, pour faire face à cette demande, près de 400 tonnes de cocaïne (en provenance d'Amérique du sud) entrent chaque année sur les territoires des Etats-Unis et du Canada. Entre la moitié et les deux tiers de ces quantités transitent par la Caraïbe.

Il y a donc une approche sociologique radicalement différente du produit entre l'Amérique du sud et les pays du nord. Dans la première, la coca est traditionnelle, acceptée et vient en aide à celui qui travaille pour sa survie. Dans les seconds, la cocaïne est illégale mais consommée essentiellement par des types de populations dont tous les besoins fondamentaux sont garantis et qui cherchent dans sa consommation de nouvelles sensations, de nouveaux horizons.

L'approche du problème de la drogue est donc largement influencée par les données sociologiques propres à la région et la perception différente du produit lui-même est un obstacle à une lutte efficace. Les consommateurs sont principalement en Amérique du nord. Les zones de production, qui ne sont pas très éloignées subissent donc ce formidable appel d'air.

## Chapitre 2 : Des zones favorables à la production au sud.

### 21- La culture de la coca.

Le cocaïer ou cocalier (*Erythroxylon coca*) appartient à la famille des Erythroxylacées. Il s'agit d'un arbuste de 5 à 6 mètres de haut, beaucoup plus petit quand il est cultivé (les feuilles sont plus facilement cueillies), d'écorce brun-rouge. Plusieurs types de cocaliers sont répertoriés mais leur feuille est comparable et possède des caractéristiques identiques. Ses feuilles sont isolées, entières et ovales. Elles mesurent de 5 à 6 centimètres. Deux nervures linéaires courent parallèlement à la grosse nervure médiane d'une façon caractéristique.

Le cocaïer est originaire du Pérou où il pousse généralement entre 700 et 1700 mètres d'altitude. Son développement nécessite un climat doux et humide.

Le cocaïer est cultivé de longue date dans la Cordillère des Andes. La plante est semée sur couches puis repiquée dans des plantations souvent protégées du soleil la première année par des plants de maïs. Les cultures se font dans des zones de terrasses entre 700 et 1700 mètres d'altitude, parfois plus, sous des températures comprises entre 18 et 24 ° C. Il est possible de commencer la récolte au bout d'un an et demi à trois ans. La feuille doit alors mesurer au moins 4 centimètres de long et être suffisamment raide. On peut récolter deux à quatre fois par an (à la main) pendant quarante à cinquante ans. Chaque cueillette donne environ 1 kilogramme de feuilles sèches par arbre.

La caractéristique commune de toutes les zones de production est donc une certaine inaccessibilité des sites. Ces régions, de moyenne altitude, sont très rurales et loin de tous les grands centres urbains.

Les feuilles sont séchées à l'air libre tout en étant protégées d'une lumière trop vive. Elles sont ensuite emballées dans de grands tissus par ballots de 30 à 50 kilogrammes et conservées et transportées au sec.

Les principaux producteurs de coca sont le Pérou, la Bolivie et la Colombie. D'autres pays, comme le Brésil, cultivent le cocaïer mais les surfaces sont négligeables par rapport aux trois principaux pays producteurs. Les surfaces exploitées sont estimées à 300 000 hectares pour le Pérou, 35 000 hectares pour la Bolivie. Pour la Colombie, si les surfaces dédiées à la coca n'étaient que de 20 000 hectares dans les années 1970, elles sont estimées à environ 170 000 hectares aujourd'hui. Ce dernier pays n'est donc pas celui produisant le plus de feuilles de coca mais il reste le principal transformateur et exportateur.

## 22- La transformation de la coca.

L'usage traditionnel de la feuille de coca est la mastication et ne nécessite aucune préparation. En revanche, l'usage toxicomaniaque de produits stupéfiants utilisant les substances alcaloïdes présentes dans la feuille nécessite une transformation. Cette transformation s'effectue à proximité des lieux de culture car le volume des feuilles rend difficile leur transport.

La préparation de la cocaïne varie selon les laboratoires et les réactifs disponibles. Les feuilles sont broyées et mélangées successivement avec plusieurs produits chimiques : carbonate de calcium, kérosène, acide très dilué et chaux pour obtenir la pâte de coca ; acide sulfurique dilué, permanganate de potassium et ammoniac pour la cocaïne base ; éther et acide chlorhydrique concentré pour finalement obtenir la cocaïne pure ou chlorhydrate de cocaïne. Le crack est moins cher que la cocaïne car produit à partir de la cocaïne base. Il se présente sous la forme de petits cailloux gris-blancs qui sont fumés avec des pipes de fortune. Quant à la pâte de coca, c'est un produit intermédiaire qui peut être fumé mélangé avec du tabac et très accessible au plan économique. Elle se présente sous la forme d'une pâte de couleur jaunâtre voire brunâtre. Enfin la cocaïne, dérivé le plus élaboré, se présente sous forme de petits cristaux blancs. C'est un produit très onéreux qui se consomme généralement par prise nasale.

Pendant toutes les phases de la transformation, les techniques utilisées sont très simples voire rudimentaires. Aucun matériel spécifique n'est nécessaire. Ainsi les différentes étapes de la préparation ne nécessitent-elles pas de conteneurs particuliers et se font le plus souvent dans de grands trous creusés à même le sol et rendus étanches par de la bâche de type agricole. Ces moyens rustiques s'accrochent donc de laboratoires rudimentaires qui peuvent aisément être installés en pleine forêt ou dans les régions les plus reculées. C'est ainsi que de nombreux laboratoires se sont installés dans la forêt colombienne.

Les rendements sont estimés à 4 kilogrammes de cocaïne pure par hectare de plantation par an. La production des trois pays andins peut donc être estimée à plus de 1000 tonnes de cocaïne pure dont seulement 2 tonnes sont produites et vendues légalement par l'industrie pharmaceutique. La consommation mondiale étant d'environ 600 tonnes de cocaïne, l'excédent est largement suffisant pour éponger les pertes des trafiquants dues aux saisies, soit 300 tonnes par an en moyenne et de très importants stocks existent dans les pays producteurs. Le marché nord-américain absorbe de loin la plus grande quantité de ces exportations illicites soit 400 tonnes par an. Une centaine de tonnes sont destinées à l'Europe et le reste à l'Asie.

Enfin, il faut mentionner que la feuille de coca est aussi transformée légalement dans deux domaines particuliers. Elle est exportée pour l'industrie pharmaceutique qui en tire les alcaloïdes dont elle a besoin. Elle est aussi utilisée par la firme américaine Coca Cola qui la fait entrer dans la composition de la boisson du même nom.

Ainsi, la région andine de l'Amérique du sud est-elle la principale zone de production de feuilles de coca et de cocaïne. Planté sur des milliers d'hectares, le cocaïer profite des conditions d'altitude et de climat très favorables de la zone. Le contrôle de cette culture est rendu particulièrement difficile par les étendues concernées mais surtout par l'isolement et la difficulté d'accès à ces zones de production. De plus, la destination légale d'une partie de la production de feuilles accentue encore la difficulté de toute opération d'interdiction.

Quant à la production de cocaïne, la simplicité de sa mise en œuvre et la rusticité des moyens nécessaires autorise l'établissement de laboratoires

clandestins dans des locaux très sommaires et dans les zones les plus reculées de la forêt colombienne.

La zone de production de cocaïne est donc aux portes du continent nord-américain, principal consommateur de ce produit. La zone Caraïbe, coincée entre les deux, est donc naturellement appelée à jouer un rôle de premier plan dans l'acheminement de cette drogue.

### Chapitre 3 : Une région passerelle entre l'offre et la demande.

#### 31- L'arc antillais

Deux complexes d' « arcs insulaires » relient les deux masses Amérique du nord et Amérique du sud : un arc émergé (isthme centre américain) et un arc en partie immergé (l'arc antillais). L'arc insulaire oriental apparaît comme un arc convexe orienté vers l'est, avec un rayon de courbure de l'ordre de 450 Km, qui s'allonge sur plus de 850 Km de la marge continentale sud-américaine au passage d'Anegada au nord. Il sépare l'océan Atlantique à l'est de la mer des Caraïbes à l'ouest. Il s'étale sur près de 4000 kilomètres en un arc de cercle reliant les deux masses continentales.

Ainsi, si la continuité est immédiatement perceptible à l'ouest, où l'Amérique du nord est reliée à l'Amérique du sud par l'isthme centre-américain, elle est aussi bien réelle à l'est. En effet, l'arc antillais est un véritable pont lancé sur l'atlantique et reliant les deux continents. Ce sont 4 grandes îles et 40 appartenant aux « petites Antilles », sans compter les différentes dépendances et îlots épars, qui relient le Venezuela à la Floride. Les côtes de celle-ci sont visibles de Cuba et l'île de Trinidad n'est qu'à un peu plus de 10 kilomètres du continent sud-américain.

Au cours de l'histoire de l'occupation humaine de la région, la fonction de pont de l'arc antillais a toujours prévalu. Les premières migrations furent nord-sud avant que les peuples de l'Orénoque n'inversent le flux au début de notre ère. Toutes les premières sociétés utilisèrent l'archipel comme une véritable route entre le nord et le sud, les distances entre les différentes îles étant toujours réduites.

Après la conquête espagnole, ces îles ne sont plus seulement un lien entre le nord et le sud mais deviennent aussi une étape entre l'Europe et le nouveau monde. L'archipel devient ainsi un véritable carrefour où se croisent hommes et marchandises diverses. Mais depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les échanges entre l'Europe et l'Amérique ont eu de moins en moins besoin de l'escale antillaise. Aussi,

la zone Caraïbe a-t-elle vu surtout s'affirmer son rôle de double gué entre le nord et le sud. Entre ces deux avancées de terre, la mer elle-même a toute l'apparence d'une mer intérieure.

32- Une mer intérieure.

La mer des Caraïbes est une véritable mer intérieure dont la superficie est comparable à celle de la mer Méditerranée. Elle est limitée à l'ouest par l'isthme centre américain : Mexique (Yucatan), Belize, Honduras, Nicaragua et Costa Rica. Sa bordure sud est constituée par le continent sud américain : Panama, Colombie et Venezuela. A l'est, l'arc des îles orientales (l'arc antillais) marque une frontière insulaire d'une longueur de 4300 kilomètres de Tortuga aux îles Vierges. Enfin au nord, les îles sous le vent ou grandes Antilles terminent cette délimitation : Porto Rico, Hispaniola (République Dominicaine et Haïti) et Cuba.

En fait, une idée plus large de la mer des Caraïbes s'est dessinée lors des dernières décennies. L'espace caraïbe est maintenant appréhendé comme englobant l'Amérique centrale, les Caraïbes insulaires et des Etats de la périphérie (Mexique et Venezuela en particulier). L'ex-président des Etats-Unis, Jimmy Carter, reconnaissait que son pays avait cinq Etats répondant à la définition large des Caraïbes (Texas, Alabama, Mississippi, Louisiane, Floride°).

Si on inclut le golfe du Mexique dans cet ensemble (car il y a assurément une réelle continuité et similitude avec la mer des Caraïbes proprement dite) cet ensemble représente une mer presque fermée de 4,3 millions de kilomètres carrés.

Dans cet espace maritime, des facteurs climatiques sont particulièrement favorables. La température de l'eau varie peu pendant l'année : de 26 à 28°. La circulation des eaux s'effectue vers l'ouest et le nord selon les endroits, à une vitesse de plus de 2 Km/h. L'orientation générale est-ouest des mouvements atmosphériques s'observe toute l'année.

Dans cette zone trait d'union entre les continents nord-américain et sud-américain, aux conditions naturelles si favorables, tous les éléments propices au développement de liaisons aériennes et maritimes sont réunies.

### 33- Le trafic maritime et aérien.

Dès le début de la colonisation du nouveau monde, la mer des Caraïbes s'impose comme un espace de commerce et de trafic maritime particulièrement intense. Le commerce entre les deux mondes, le développement des productions coloniales sur les îles (culture et industrie sucrières notamment) et la traite négrière entraînent une véritable explosion des échanges dans la zone. Les Hollandais créent la West Indische Compagnie en 1621. Richelieu patronne la création d'une Compagnie de Saint Christophe en 1635 et de la Compagnie des îles d'Amérique en 1635. Colbert, en 1664, fonde la Compagnie des Indes occidentales. En 1672 est fondée la Royal African Company et 1673 la Compagnie du Sénégal (deux compagnies négrières). Les Danois fondent en 1671 la Compagnie de Guinée ou des Indes occidentales. Les Anglais (Compagnie Royale d'Angleterre), les Espagnols (Compagnie Guipuzcoana, Compagnie de Bizcaya, Real Compania de Comercio de Barcelona), et les Portugais (Companhia do Comercio do Grao Para e Maranhao, Companhia de Pernambuco e Paraiba) sont bien sûr présents et actifs très tôt dans la région.

Tout au long des XVII et XVIII<sup>e</sup> siècle se développe un commerce et donc un trafic maritime très intense. Les puissances européennes développent comptoirs et entreprises coloniales dans toutes les Antilles qui deviennent ainsi un partenaire commercial très important. A titre d'exemple, pendant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus d'un cinquième des importations britanniques proviennent des « West Indies » et ces territoires absorbent un seizième des exportations de la Grande-Bretagne.

Après la guerre de Sept ans (1756-1763), Hollandais et Danois puis Anglais et Français se lancent dans une politique de ports francs et l'Espagne libère les relations commerciales avec ses colonies. Les Etats-Unis accroissent considérablement leur trafic avec les Caraïbes. Tous ces facteurs tendent très tôt à faire de la mer des Caraïbes un espace d'échange et de fort trafic maritime.

Aujourd'hui, cette activité maritime est plus que jamais florissante. A titre d'exemples, les Etats-Unis importent 40% de leur pétrole par l'intermédiaire des Caraïbes et la flotte de Panama se situe parmi les plus importantes du monde. Les

routes maritimes majeures reliant l'Amérique du nord et l'Amérique du sud ainsi que celles joignant l'Amérique centrale à l'Europe passent par la mer des Caraïbes.

Les principaux ports dont les emplacements ont été choisis dès le XVII<sup>e</sup> siècle gardent aujourd'hui une place de premier plan. Le premier d'entre eux est San Juan, à Porto Rico, véritable « hub » de la Caraïbe, assurant la liaison entre l'Atlantique, le golfe du Mexique et la mer des Caraïbes. Viennent ensuite Miami, Kingston en Jamaïque et Freeport aux Bahamas. On peut aussi citer Maracaibo, grand terminal pétrolier du Venezuela et Colon, stratégiquement placé au débouché du canal de Panama. Le fait que les principaux ports des pays producteurs de cocaïne et que la façade sud-est des Etats-Unis débouchent sur la mer des Caraïbes font de cette dernière l'axe naturel du trafic.

Enfin, il faut rappeler que le port joue dans toutes les îles un rôle primordial. Rarement autosuffisantes, les populations insulaires dépendent fortement des liaisons avec l'extérieur et en particulier de la voie maritime. Aussi les principales agglomérations des Antilles sont elles des ports. Ces villes drainent toujours plus de populations et se développent souvent de façon anarchique, donnant naissance à de monstrueuses excroissances de type bidonvilles. Ces zones vivent le plus souvent en marge du droit et la pauvreté et l'absence de contrôle y favorisent toutes sortes de déviances.

Le trafic aérien est lui aussi omniprésent dans la vie de la zone caraïbe. Parfaitement adapté à la desserte de ces terres émiettées, l'avion s'est imposé comme moyen privilégié de liaison entre les îles et avec le reste du monde. Toutes les îles ont au moins un aéroport (St Martin en possède deux pour une superficie de l'île de 90 km carrés) et la région foisonne de plates formes allant de l'énorme « hub » régional de San Juan (Porto Rico) à la petite piste de 600 mètres de long et réservée aux pilotes ayant suivi un entraînement adapté de Saint Barthélemy. Ces destinations sont desservies par de nombreuses petites compagnies régionales qui y côtoient les grandes compagnies internationales. Parmi ces dernières, il faut citer le consortium American Airlines-American Eagle qui relie les principales îles des Caraïbes à Porto Rico et aux Etats-Unis continentaux.

La région des Antilles, par la disposition de ses terres émergées, représente donc un véritable pont entre le nord et le sud. La mer des Caraïbes est de plus particulièrement favorable à la navigation et le trafic maritime et aérien est très intense dans toute la zone. Les flux illégaux du sud vers le nord, dont ceux de la cocaïne n'ont donc qu'à emprunter les nombreux moyens de transports de la région. Leur discrétion est assurée par le volume du trafic et la surpopulation et l'anonymat qui règnent dans tous les grands ports et aéroports de toute la région. Enfin, le caractère fermé de la mer des Caraïbes ainsi que les conditions climatiques favorables qui y règnent, permettent à des voiliers ou des embarcations rudimentaires mais très rapides (go-fast) de transiter régulièrement vers le nord.

Les principales causes du trafic de cocaïne dans la mer des Caraïbes sont donc essentiellement liées à la géographie de la région. Il y a une forte demande au nord. Au sud, les conditions de production sont réunies, renforcées par une tradition millénaire. La mer des Caraïbes joue naturellement entre les deux un rôle de transit de premier ordre.

Mais si le trafic a pu prospérer à ce point dans la région, c'est que d'autres facteurs, liés aux continuités et aux fractures présentes dans la zone l'ont favorisé.

DEUXIEME PARTIE

Des facteurs favorables à la prospérité du trafic : continuités et fractures autour de la mer des Caraïbes.

1- La région de tous les brassages.

2- Le morcellement politique.

3- Les raisons économiques.

## Chapitre 1 : La région de tous les brassages.

11- Une population hétérogène qui relie les deux continents.

Les populations précolombiennes peuvent se subdiviser en quatre grands ensembles. L'ensemble mésoaméricain a son aire en Amérique centrale et voit l'apogée de ses civilisations entre 300 et 700 ap JC ( Monte Alban, Mayas, Vera Cruz...). Cette période est suivie par une ère de civilisations importantes (Toltèques, Aztèques, Huastèques ...) mais portant dans leurs modes de vie les germes de leur décadence future (nombreuses divisions territoriales, guerres incessantes, accentuation des rites sacrificiels ...).

Le deuxième ensemble est la région andine centrée sur le Pérou et est peuplée dès 20 000 av JC. Plusieurs civilisations s'y succèdent à partir de 700 av JC et jusqu'à la naissance de la civilisation Inca vers 1200 ap JC.

L'ensemble amazonien comprend l'ensemble des peuples de la forêt amazonienne et de la côte centre américaine. L'ensemble circum-caribe comprend les peuples des îles, essentiellement les Karibs et les Arawaks. Ces peuples pouvaient avoir des civilisations relativement avancées et présentant des similitudes avec celles du continent. Ainsi Haïti (Ayti) était au moment de la conquête densément peuplée et possédait une agriculture de qualité. Ces peuples indiens voient leur population rapidement décliner à partir de la conquête espagnole puis européenne. On estime par exemple que la population indigène de l'île d'Hispaniola est passée de quelques millions à quelques milliers de 1492 à 1532. Simultanément à cette chasse aux indiens le trafic négrier débarque des milliers de captifs africains qui doivent servir d'esclaves.

La fin du 19<sup>e</sup> siècle et le 20<sup>e</sup> siècle ont vu au contraire des mouvements importants de populations se faire au départ des Caraïbes, favorisés par une démographie dynamique, une économie souvent déclinante et un chômage endémique. A titre

d'exemple, entre 1950 et 1980, plus d'un million de Puertoricains ont émigré vers les Etats-Unis. La migration haïtienne s'est développée dans les années 1950 et s'est accrue à partir des années 1980 vers l'ensemble des îles de la zone mais aussi vers les Etats-Unis. Actuellement, plus d'un million d'Haïtiens sont expatriés. Les Cubains aux Etats-Unis, les Guadeloupéens et les Martiniquais en France ont développé de véritables communautés.

Cette population antillaise se caractérise donc par un métissage important et une forte mobilité qui ne tient pas compte des frontières étatiques. Cette mixité et cette dispersion des communautés tissent des liens et entretiennent des relations de l'Amérique du sud à la Floride. Cet état de fait est renforcé par l'utilisation d'idiomes communs.

Aujourd'hui, les Caribéens représentent une population de 36 millions dans l'archipel et l'ensemble du bassin abrite 230 millions d'habitants. Les populations des Antilles parlent de nombreuses langues dont les plus courantes sont l'Espagnol (23 millions) l'Anglais (10 millions) et le Français (5 millions) sans compter les différents types de Créoles à base de ces trois mêmes langues. Cette géographie des langues traduit bien l'histoire mouvementée de la région. Les langues originelles ont disparu, ne laissant que quelques mots adoptés par les langues nouvelles. Parmi celles-ci, l'anglais et l'espagnol dominent. Ces deux langues sont parlées et comprises dans presque toute la Caraïbe. Mais des deux idiomes, c'est bien l'Espagnol qui est le plus représenté et surtout celui qui est le plus conquérant. Il est d'abord la langue dominante des « Grandes Antilles » : Cuba, la République Dominicaine et même Porto Rico l'américaine parlent Espagnol. Ensuite, ce langage est présent dans toutes les autres îles du fait d'une diaspora très importante de Dominicains. Enfin, l'arc antillais s'arrime au nord et au sud à des terres où l'on parle Espagnol. Au Venezuela et en Colombie l'Espagnol est évidemment la langue officielle et celle de tout un peuple. Quant à la Floride et au Texas, l'Espagnol y fait maintenant jeu presque égal avec l'Anglais du fait de l'installation de fortes communautés cubaines, portoricaines et mexicaines. Dans ces deux états, l'Espagnol est devenu l'une des langues du système scolaire et règne dans la plupart des exploitations agricoles et dans de nombreux quartiers des grandes villes, dont Miami.

Cette mixité des populations est évidemment provoquée et entretenue par des flux migratoires très importants. Ces populations partent souvent pour des raisons économiques et cherchent leur salut vers le nord. Les immigrants en provenance de Cuba affluent toujours aux Etats Unis. Quant à Haïti, on estime qu'environ 260 000 personnes quittent l'île chaque année. Enfin, dans les petites Antilles, l'équivalent de la moitié de sa population actuelle a migré entre 1960 et 1990.

La destination première de cette immigration est l'Amérique du nord mais les Antilles françaises sont aussi très attractives. A ces grandes migrations de populations, il faut ajouter celles plus éphémères mais sources de grandes mutations qui sont provoquées par l'attrait touristique qu'exerce les Antilles.

## 12- Le tourisme.

Le tourisme est véritablement la nouvelle industrie des Caraïbes. Pour plusieurs îles de la région, il est devenu la première activité économique. Il représente 40% du PIB des Bahamas. En 1999, 300 millions de dollars ont été investis en Jamaïque, principalement dans le secteur du tourisme. La fréquentation de l'ensemble de l'archipel antillais est de 20 millions de touristes par an. La clientèle majoritaire est américaine, juste avant l'Europe. Les quatre premières destinations sont les Bahamas, les îles Vierges US, Porto Rico et la Jamaïque.

Partout le développement du tourisme entraîne l'essor d'activités financières et l'arrivée d'équipements spécifiques. Ainsi plusieurs îles ont-elles vu de nombreux casinos fleurir et prospérer sur leur territoire (plus d'une quinzaine dans la partie néerlandaise de Saint Martin). De même, les flottes de bateaux de plaisance à louer, du petit canot au voilier de plus de 20 mètres, sont particulièrement riches et autorisent une grande liberté de mouvement entre les îles. A ces croisières de type privé s'ajoutent les compagnies de croisières qui proposent de nombreux périples inter-îles.

Ces grands mouvements humains s'accompagnent de mouvements de capitaux très importants.

### 13- Le brassage financier.

Grâce à leur activité économique et industrielle, les Caraïbes sont devenues un carrefour financier international. Les activités minières ont entraîné l'implantation de multinationales. Les Bahamas apparaissent comme le premier pays pour le nombre des multinationales (500 en 1984) et la valeur des investissements dans les secteurs bancaires et financiers, suivies par la Jamaïque, Trinidad et Tobago (plus de 400 filiales), la République Dominicaine et la Barbade.

Les Etats-Unis, le Canada, le Royaume-Uni et les Pays-Bas sont les principaux pays d'origine des sociétés transnationales. Une activité financière s'est développée autour des zones franches et des paradis fiscaux qui se sont multipliés aux Bahamas, aux Bermudes, aux îles Cayman, Turks et Caïcos, Panama, Costa Rica, Antilles néerlandaises et îles Vierges. Un important mouvement de capitaux s'effectue donc à partir des Caraïbes en liaison avec les Etats-Unis, l'Europe et le Moyen-Orient.

De même, la zone caraïbe est l'une des régions du monde les mieux dotées en espaces dérogatoires de tous genres : zones franches, duty free, paradis fiscaux et places financières off-shore.

Ces places où les privilèges douaniers et fiscaux se conjuguent avec l'existence d'infrastructures financières accueillantes et peu suspicieuses attirent donc d'énormes flux de capitaux. Par ailleurs, les micro-états à faibles ressources de la région ne peuvent se permettre de faire fuir ces capitaux et s'abstiennent de prendre toute mesure contraignante à l'égard des établissements financiers.

Le brassage des personnes et des biens dans la zone est donc favorable au trafic de cocaïne qui emprunte les mêmes réseaux. De même, l'utilisation d'idiomes communs, et en particulier l'existence de fortes communautés hispanisantes sur tout le pourtour de la mer des Caraïbes permet aux trafiquants de trouver accueil et relais sur l'ensemble de la zone et jusqu'au cœur des Etats-Unis.

Quant aux mouvements financiers que connaît la région, ils ont permis le développement d'une véritable infrastructure financière apte à accueillir les capitaux les plus suspects et permettant le blanchiment de l'argent de la drogue. Mais ces capacités de blanchiment ne sont pleinement exploitées que parce que la situation politique locale leur en offre la possibilité.

## Chapitre 2 : Le morcellement politique.

21- Des pouvoirs peu regardant ou sans moyens.

Jusque dans les années 1960, les états du pourtour de la mer des Caraïbes se caractérisaient par des régimes dictatoriaux. Dans les années 1980, l'ensemble de l'Amérique isthmique connaît des guérillas d'origine politique, sociale ou ethnique. Ce n'est que pendant la décennie suivante que la région connaît une certaine pacification. Le régime de Duvalier prend fin en 1986 à Haïti. Le Nicaragua voit la fin des troubles politiques en 1990 et le Salvador en 1992.

Mais si la région a vu la démocratie progresser et les régimes se stabiliser, on ne peut cependant oublier les disfonctionnements et les fragilités. A titre d'exemple, la vie politique jamaïcaine souffre d'une violence chronique, du clientélisme des partis et de leurs liens notoires avec les sectes et les gangs de l'île. De même à Haïti, la violence est encore omniprésente. La faiblesse et le manque de moyens de l'état y favorisent tous les trafics qui ont progressé dramatiquement depuis le désengagement de l'ONU et des Etats-Unis.

De nombreux groupes armés se sont réfugiés dans le banditisme et les trafics. Ainsi les FARC en Colombie s'appuient-elles largement sur les ressources provenant du trafic de cocaïne. Ces forces rebelles contrôlant une partie significative du territoire colombien, il est d'autant plus difficile pour le gouvernement de s'attaquer au trafic au plus près de la source.

Quant aux narcos-dollars, ils corrompent la vie politique de nombreux pays, parfois sans véritable corruption des dirigeants. Ainsi à la fin des années 1990, un homme d'affaire turc connu pour ses liens avec le grand banditisme a été accueilli en héros par le gouvernement de Saint Martin quand il est venu investir des sommes d'argent très importantes dans un casino et un ensemble touristique de l'île. Il en allait de

l'intérêt économique de l'île. Dans ce cas, l'intérêt de la collectivité incitait les responsables à ne pas trop être regardant sur l'origine des fonds.

Enfin, les policiers de certaines îles sont payés dix fois moins que leurs homologues français ou américains travaillant dans la zone. Beaucoup ont un deuxième travail ou gèrent une entreprise ce qui nuit à leur indépendance ou à leur disponibilité. Si la majorité d'entre eux est honnête, certains, compte tenu de leur faible salaire, peuvent être facilement tentés par la corruption<sup>2</sup>.

Beaucoup d'états de la zone présentent donc de réelles vulnérabilités face au trafic de cocaïne et au blanchiment de l'argent qui en provient. Mais l'enchevêtrement même de ces états est source de faiblesse.

## 22- Un enchevêtrement de nations et territoires.

En octobre 1492, lors de son premier voyage, Christophe Colomb pénètre dans le monde des îles qu'il nomme Indes et prend possession de l'île d'AYTI (nom indien) qu'il baptise La Espanola. L'Espagne se fixe alors solidement dans la région : La Havane et Porto Rico tombent aussi sous sa domination. Mais malgré le traité de Tordesillas de 1494, par lequel le pape accorde un monopole théorique aux Ibériques, d'autres pays participent à la conquête. Des corsaires français, anglais, puis hollandais apprennent à connaître la mer des Caraïbes et pillent les établissements ibériques. A compter de 1597, les hollandais acquièrent une véritable suprématie dans le commerce aux Antilles. Ils prennent possession de Curaçao en 1635. La même année, la Martinique ainsi que la Guadeloupe et ses dépendances sont occupées par les Français. Les Anglais prennent possession de la Barbade, de Nevis, de Montserrat et d'Antigua. L'Ordre de Malte acquiert Saint Christophe en 1651. En 1655, les Anglais conquièrent la Jamaïque. En 1697, l'Espagne reconnaît

---

<sup>2</sup> Souvenirs de l'auteur: La plupart des policiers de la partie néerlandaise de l'île de Saint Martin étaient de vrais professionnels, honnêtes et efficaces. Des soupçons de corruption pesaient sur quelques rares d'entre eux, soupçons invérifiables par les services français.

l'occupation française de la partie occidentale de l'île d'Hispaniola. En 1733, l'île de Sainte Croix devient danoise.

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'ensemble des îles de la Caraïbe est sous le contrôle des pays européens. Les colonies britanniques sont constituées de la Jamaïque, Barbade, Antigua, Saint Kitts, Nevis, Anguilla, Saint Vincent, Montserrat, Dominique, Sainte Lucie, Grenade, Trinidad, Tobago, Bahamas, Bermudes et une partie des îles Vierges. L'autre partie des îles Vierges est danoise. La France possède Haïti, la Guadeloupe et ses dépendances, la Martinique et Saint Martin partie nord. L'Espagne contrôle Saint Domingue, Cuba et Porto Rico. Saint Barthélemy est suédoise. Enfin, les îles néerlandaises comprennent Curaçao, Bonaire, Aruba, Saba, Saint Eustache et Saint Martin partie sud. Le XIX<sup>ème</sup> siècle voit l'accession à l'indépendance de certaines de ces îles alors que d'autres restent sous une domination plus ou moins ferme de leur métropole. La première à accéder à l'indépendance est Haïti en 1803 après le soulèvement des esclaves et plusieurs années d'une guerre meurtrière. La guerre hispano-américaine de 1898 fait passer Puerto Rico sous domination américaine (cette île deviendra un Etat associé des Etats-Unis en 1952) et permet à Cuba d'accéder à l'indépendance en 1902 après quelques années d'occupation américaine (les Etats-Unis y conserveront cependant des bases militaires dont celle de Guantanamo toujours active). En 1917, les Etats-Unis achètent les îles vierges danoises.

A partir des années 1950, les îles anglaises vont accéder à l'indépendance dans le cadre du Commonwealth.

Aujourd'hui, l'héritage de ces différents flux et reflux est un morcellement politique très important. La mer des Caraïbes est bordée par 25 états indépendants et 12 territoires dépendants. Pour les Antilles, ce ne sont pas moins de 24 états ou entités politiques qui peuvent être dénombrées. Les états indépendants peuvent avoir la taille d'un pays européen comme Cuba (110 860 km carrés) ou être de véritables micro-états comme Anguilla (91 km carrés). Mais la caractéristique principale de la région est le morcellement. Si différentes organisations, et notamment économiques, ont tenté d'unir certains états de la région, ceux-ci restent farouchement attachés à leur indépendance. Ils manifestent souvent une volonté sourcilleuse de voir respecter leur souveraineté et leurs spécificités.

Mais la zone n'est pas seulement divisée en une multitude d'ensembles politiques. Ces entités elles-mêmes peuvent présenter des formes très variées

### 23- Des territoires morcelés.

Les territoires des Antilles, outre le fait qu'ils forment souvent de véritables micro états, manquent souvent d'homogénéité géographique. Certes, certaines de ces entités correspondent à un ensemble géographique homogène et bien identifié. C'est le cas des îles états que sont Sainte-Lucie, la Dominique ou la Barbade. Mais les autres territoires antillais présentent des caractéristiques plus complexes et peuvent être classés selon la typologie suivante.

Le premier type concerne les îles bi-étatiques. C'est le cas de l'île d'Hispaniola, dont la partie occidentale est Haïti et la partie orientale la République de Saint-Domingue. C'est aussi la physionomie de Saint Martin. Cette île de seulement 90 kilomètres carrés se partage entre deux souverainetés. Sa partie septentrionale est française et forme une commune du département de la Guadeloupe. L'autre moitié de l'île fait partie des Antilles néerlandaises dont le gouvernement est à Curaçao mais qui dispose d'un gouvernement pour les affaires propres à l'île.

Une deuxième forme de territoire concerne les états bi-insulaires ou pluri-insulaires. C'est le cas de Trinidad et Tobago, de Saint Kitts et Nevis et des Antilles néerlandaises. Ces états exercent leur souveraineté sur plusieurs îles, ce qui représente déjà une difficulté. Mais en outre ces îles sont, pour la plupart d'entre elles, fort éloignées les unes des autres et séparées par d'autres îles et d'autres états.

L'état occupant à lui seul un archipel entier représente le troisième type de territoire antillais. C'est le cas des Bahamas. Comparé au type précédent, celui-ci présente l'avantage d'une certaine continuité. Il reste cependant un ensemble morcelé en une multitude d'îles et d'îlets étirés sur une distance de plus de 1000 kilomètres.

L'archipel divisé est une quatrième forme des modèles de territoires observés dans la région. Ainsi les îles Vierges sont elles partagées entre les îles Vierges américaines à l'ouest et les îles Vierges britanniques à l'est. Cette division introduit une rupture au sein d'un ensemble géographique homogène.

Enfin, une cinquième et dernière catégorie comprend les îles dépendantes d'une métropole. C'est le cas des Antilles françaises qui présentent les inconvénients de presque tous les modèles cités supra : morcellement, dispersion, partage de souveraineté. Mais ces îles ajoutent à ces traits un handicap supplémentaire qu'est l'éloignement des centres de décisions.

Ce morcellement des états de la Caraïbe entraîne parfois de fortes tendances centrifuges de la part de certaines îles. Ainsi les habitants de la partie néerlandaise de Saint Martin ont-ils toujours montré une forte volonté d'autonomie par rapport au gouvernement de Curaçao. Cet état de fait se traduit par l'existence de partis indépendantistes dans le paysage politique de l'île. De même, une forte défiance et des velléités de séparatisme existent entre les deux îles sœurs de Nevis et Saint-Kitts et entre Trinidad et Tobago.

Parmi tous ces états ou dépendances, le cas de Porto-Rico mérite une attention particulière.

#### 24- Le cas particulier de Porto Rico.

Porto-Rico est un cas à part dans les Antilles. En effet, si elle n'est qu'un état associé des Etats-Unis, elle n'en demeure pas moins un morceau de territoire américain au sein de la mer des Caraïbes. Ses habitants sont citoyens américains, même si la grande majorité d'entre eux parle mieux l'espagnol que l'anglais et est très attachée à ses traditions hispaniques. Mais surtout, quand on entre sur le territoire porto-ricain, on entre sur le territoire américain. Les contrôles douaniers et policiers se font donc à l'arrivée à Porto-Rico. Mais entre San Juan, la capitale, et toute autre ville des Etats-Unis, un vol est considéré comme vol intérieur. Il n'y a donc plus de contrôles douaniers et policiers. Si l'on ajoute à cela qu'il n'y a pas de douane « volante » aux Etats-Unis, on comprend que Porto-Rico est une formidable porte d'entrée vers les Etats-Unis pour les trafiquants de cocaïne.

## 25- Le problème des eaux territoriales.

La mer des Caraïbes et le golfe du Mexique représentent une étendue de 4 300 000 kilomètres carrés. Malgré ses vastes dimensions, cet espace maritime est aujourd'hui entièrement partagé entre les Etats riverains. Des frontières invisibles mais bien réelles découpent cette étendue liquide. Aussi la carte maritime présente-elle la même complexité que la carte politique. En effet, depuis les années 1970, un droit de la mer a été mis en place au plan international qui accorde aux états riverains une souveraineté quasi totale sur une zone de 12 miles nautiques, dite des eaux territoriales, et des droits d'exploitation sur une zone de 200 miles, la zone économique exclusive (ZEE). La convention de Montego Bay (Jamaïque) a généralisé et officialisé ces règles de partage et d'accès à la mer.

Il est donc très difficile pour les forces de l'ordre d'exercer une surveillance continue sur cet ensemble. De plus, toute action de prise en chasse des malfaiteurs se heurte souvent au droit de poursuite dans les eaux territoriales qui permet aux malfaiteurs de disparaître avant que toute action coordonnée soit mise en place.

Enfin, l'article 17 du droit de la mer autorise un bâtiment officiel à contrôler dans les eaux internationales tout navire ou embarcation soupçonné de s'adonner au trafic de drogue (ou d'autres trafics prévus par ce droit). Ce contrôle est fait d'autorité pour les bateaux du même pavillon que le contrôleur ou pour ceux dissimulant leur pavillon. Il nécessite l'autorisation du pays du pavillon pour les embarcations d'une autre nationalité que le bâtiment contrôleur. Cet article est très utile et il commence à être utilisé avec profit par les gardes côtes américains et la marine nationale. Cependant, il ne résout pas le problème des eaux territoriales. Les trafiquants y transitent de plus en plus par petites embarcations sur-motorisées pour des raisons d'autonomie, de sécurité et pour la protection qu'elles offrent contre les services de lutte contre les trafics qui opèrent essentiellement dans les eaux internationales.

Les trafiquants bénéficient donc du morcellement politique de la Caraïbe. Les états y sont en effet très imbriqués les uns avec les autres et certains sont éclatés sur une large zone. La présence des services officiels n'y est donc pas facilitée et les contrôles difficiles et sporadiques. De plus, la mer des Caraïbes est morcelée

en une multitude d'eaux territoriales où les grands services de répression ont beaucoup de mal à assurer une surveillance efficace.

Enfin, les pays de la région manquent souvent de moyens et donc de la volonté nécessaire pour s'opposer au trafic mais surtout aux investissements d'origine douteuse. En effet, dans des situations économiques souvent très tendues, ces états peuvent difficilement faire la chasse aux capitaux qui viennent s'implanter sur leurs territoires.

### Chapitre 3 : De fortes motivations économiques.

31- La fracture économique passe par les Caraïbes.

La population des Caraïbes est caractérisée par une forte croissance. La natalité peut y atteindre des taux proches de 40 pour mille dans certaines îles et les jeunes de moins de vingt ans en forment la part la plus importante (jusqu'à 50% d'après l'ONU et l'UNESCO). Ces populations sont durement touchées par le chômage qui dépasse les 20% à Porto Rico, 30% en Jamaïque, en Guadeloupe et en Martinique. Il dépasse aussi les 30 % dans la plupart des pays du continent sud-américain.

Cependant, l'IDH<sup>3</sup> des états de la région est supérieur à la moyenne mondiale. Seuls neuf pays se trouvent en dessous de la moyenne de 0,772 et deux en sont très proches (Cuba et la Jamaïque). La situation la plus préoccupante est celle d'Haïti avec un indice inférieur de 50 % à la moyenne mondiale. Mais cet indice cache une autre réalité. Partout la dichotomie entre PIB faible et scolarisation/santé de bon niveau est observée. Le PIB faible est à mettre en relation avec une économie peu dynamique, une agriculture traditionnelle fortement consommatrice de main d'œuvre et une industrie très peu développée. Cependant un secteur informel très important n'apparaît pas dans les statistiques et contribue à éviter une véritable explosion sociale.

Ainsi l'IDH de la région traduit-il surtout un bon niveau de l'état sanitaire et de l'alphabétisation. Ce niveau ne peut cependant masquer la fracture économique

---

<sup>3</sup> L'IDH est l'indice de développement humain. Il est déterminé par les services de l'ONU en fonction de trois critères : la santé, l'éducation et l'économie.

existant entre ces pays et leurs voisins du nord ou du continent européen. L'examen de quelques PIB<sup>4</sup> par habitant suffit à souligner cet écart.

Ce PIB en dollars par habitant et par an est actuellement de 27 840 pour le Canada et de 34 142 pour les Etats-Unis. Il est de 25 650 pour l'Allemagne, de 23 509 pour le Royaume-Uni et de 25 174 pour la France.

A l'opposé, il est pour la Bolivie de 2424 et pour la Colombie de 6248. Il est de 1714 pour Cuba, de 1467 pour Haïti, et d'un peu plus de 5000 pour Sainte Lucie, Saint Vincent ou la Dominique.

La fracture économique se situe donc clairement au niveau de la zone Caraïbe entre les pays du nord, aux PIB par habitant très confortables, et les pays du sud où une bonne partie de la population n'est jamais très éloignée du seuil de pauvreté. Cet état de fait implique trois conséquences. Tout d'abord, la toxicomanie des Américains et des Européens ne peut être un réel sujet de préoccupation ni pour ces populations ni pour leurs gouvernements. Les vrais consommateurs de cocaïne sont ailleurs et pour ces populations il s'agit d'abord d'assurer leur quotidien. Ensuite, la coca et ses dérivés représentent une véritable manne dont il est peu envisageable de se passer alors que l'environnement est par ailleurs peu favorable à la réussite économique. Enfin, les réinvestissements financiers faits grâce à l'argent blanchi représentent un apport réel aux économies de certains pays qui n'ont pas intérêt à être trop regardants sur l'origine des fonds investis chez eux.

32- Un produit à forte valeur ajoutée.

Depuis le début des années 1980, le démantèlement des gros cartels et la multiplication des distributeurs plus modestes donc l'augmentation de la concurrence ainsi que la saturation du marché américain ont entraîné une forte chute des prix. Le prix de la pâte de coca est par exemple passé de 2000 dollars à 100 dollars. Cependant, le prix de la cocaïne reste très élevé et le trafic très lucratif. Le

---

<sup>4</sup> Produit intérieur brut.

kilogramme de cocaïne pure est négocié de 5000 à 7000 dollars à Saint-Martin<sup>5</sup>, atteint 14 000 dollars à Miami pour être revendu de 15 000 à 18 000 dollars à New York, 30 000 à Amsterdam et 50 000 à Paris. Le marché illicite de la cocaïne est estimé à 20 milliards de dollars par an. Les bénéficiaires deviennent réellement importants dans les dernières phases du trafic.

Comme évoqué dans le premier chapitre, le cocaïer est très rapidement productif, ne nécessite pas d'entretien particulier et permet plusieurs récoltes par an. Comme évoqué aussi supra, les saisies opérées par les services répressifs permettent à la production de coller à peu près à la demande. Ainsi les forces légales contribuent à éviter toute crise de surproduction ce qui permet aux prix de se maintenir à un très haut niveau.

A tous les niveaux de la production et de la vente, le trafic de la cocaïne est donc très lucratif et permet de dégager des profits très importants. Aussi semble-t-il difficile de remplacer la culture du cocaïer dans la région.

### 33- L'absence de solutions alternatives.

Face à l'économie illégale qui s'est implantée autour de la culture de la coca, l'instauration de solutions alternatives a parfois été évoquée. On aurait ainsi pu traiter le problème à la source par l'incitation au développement de nouvelles cultures destinées à remplacer le cocaïer. Ces propositions restent pourtant des vœux pieux pour trois types essentiels de raisons.

Les premières raisons tiennent aux zones géographiques d'exploitation de la coca. En effet, l'altitude, le climat, et la nature des sols de ces territoires offrent très peu

---

<sup>5</sup> Souvenirs personnels de l'auteur.

d'alternatives possibles pour replanter avec d'autres espèces. De plus, de grandes parties de territoires échappent au contrôle des gouvernements légaux<sup>6</sup>.

La deuxième série de causes ressort du domaine économique. Il est en effet très difficile de remplacer le cocaïer par des plantes aussi rentables. D'abord parce que cet arbre est très rapidement productif et qu'il a une très grande longévité. Ensuite parce qu'il ne requiert pratiquement aucun entretien et donc peu de main d'œuvre hormis les périodes de cueillette. Par ailleurs, sa production permet plusieurs récoltes par an ce qui est très compétitif en zone montagneuse. Enfin parce qu'aucune autre plante ne peut, dans les phases ultérieures, générer une si grande plus-value.

La troisième série de raisons tient à la tradition. La coca est fermement implantée dans la culture andine et il semble très difficile de lui faire quitter le paysage local. De plus, l'introduction de toute nouvelle culture nécessiterait un très gros effort de formation et de reconversion des paysans qui vivent de la culture de la coca.

Les motivations économiques sont donc un facteur aggravant fondamental du trafic de cocaïne dans la zone caraïbe. Face à l'absence de réelle solution alternative à la culture de la coca, il semble en effet difficile de convaincre les populations andines de renoncer à leurs pratiques séculaires. S'il semble difficile d'agir sur la production de la feuille de coca elle-même, c'est donc sur les causes économiques du trafic qu'on peut agir.

---

<sup>6</sup> En Colombie, par exemple, les FARC contrôlent de grandes zones de production de cocaïne.

TROISIEME PARTIE : Les remèdes ont un coût.

1- L'action sur la production et la consommation.

2- L'action sur l'environnement du trafic.

## Chapitre 1 : L'action sur la production et sur la consommation.

### 11- L'action sur la production.

Dés le départ, les producteurs de coca et de cocaïne rencontrent un environnement géographique leur permettant d'œuvrer dans des conditions d'isolement et de secret favorables.

Compte tenu de l'attachement historique des peuples andins à la coca, il semble particulièrement difficile d'entreprendre l'éradication du cocaïer sur les zones de culture. Des solutions alternatives peuvent être trouvées. Mais, comme examiné supra, ces solutions ne vont pas de soi. Il faut d'abord lutter contre les atavismes locaux et l'attachement traditionnel des peuples andins à cette plante à la fois médicinale et religieuse. Des solutions alternatives nécessiteraient de former les paysans andins aux nouvelles cultures mais aussi de subventionner fortement les nouveaux produits pour que les exploitants ne soient pas perdants. Or l'économie des pays andins ne leur permet pas actuellement un tel effort. Il apparaît donc que cette solution, difficile, passe par une aide économique de grande ampleur de la part des pays du nord. Cette solution est abordée plus loin.

Quand à la production de cocaïne elle-même, sa localisation dans de nombreux petits laboratoires clandestins et peu accessibles la rend difficile à enrayer. De gros efforts ont déjà été déployés dans ce sens par le gouvernement colombien soutenu financièrement par le gouvernement américain. La difficulté de cette lutte est accrue par le fait que de nombreuses zones de production sont aux mains de mouvements para-militaires rebelles et donc inaccessibles aux forces gouvernementales. Cet aspect de la lutte a donc montré ses limites et, même s'il doit être maintenu, doit être complété par d'autres actions, comme peut être celles sur les consommateurs.

## 12- L'action sur la consommation.

L'action sur les consommateurs pourrait être aussi accentuée. En effet, l'énorme consommation des Américains, des Canadiens et des Européens provoque un véritable appel d'air et est véritablement à l'origine du trafic observé dans la mer des Caraïbes.

Dans ce domaine, de nombreuses campagnes de prévention et d'information ont été réalisées et ces actions continuent à être mises en œuvre, en particulier en milieu scolaire.

Mais curieusement, alors qu'une véritable guerre contre la drogue a été lancée depuis la fin des années 1980, en particulier aux Etats-Unis<sup>7</sup>, il semble que l'attitude vis à vis des consommateurs soit devenue de moins en moins lisible. En effet, dans presque tous les pays, les usagers de produits stupéfiants sont de plus en plus considérés comme des victimes ou des malades et non plus comme de véritables délinquants. Par exemple en France, les consommateurs n'encourent pratiquement plus de peine et se voient systématiquement proposer des solutions thérapeutiques<sup>8</sup>. Il est évident que cette solution est peu dissuasive.

Il est donc surprenant et contradictoire que les gouvernements, au moment où ils font de la lutte contre la drogue une priorité, relâchent la pression sur les consommateurs. Il semble opportun, au contraire, d'augmenter les sanctions pour réduire de façon sensible la consommation et donc par effet induit le trafic.

Il appert donc que des efforts peuvent encore être réalisés pour lutter directement contre la production et la consommation de cocaïne. Mais dans ces

---

<sup>7</sup> Un grand coordonnateur a notamment été mis en place au niveau fédéral (appelé familièrement le tsar de la drogue) et les moyens des services spécialisés ont été fortement accrus.

<sup>8</sup> C'est la solution de l'injonction thérapeutique, prévue par le code pénal, qui permet de remplacer la sanction pénale par un traitement médical.

domaines, beaucoup d'actions ont déjà été entreprises et la marge de manœuvre semble très restreinte.

Il semble donc particulièrement important de se pencher sur les facteurs aggravants du trafic dans la zone caraïbe et d'agir directement sur eux.

## Chapitre 2 : L'action sur l'environnement du trafic.

### 21- Le droit de la mer.

Il ressort clairement que l'un des obstacles majeurs à la lutte contre le trafic dans la mer des Caraïbes est le découpage territorial qui créé de facto une succession de zones protégées pour les délinquants. En effet, chaque Etat, chaque entité territoriale, le moindre îlot de la zone, s'entourent d'eaux territoriales s'étendant à 12 miles nautiques des côtes. Il est donc très difficile, pour une force navale de la région, de poursuivre les petits « go-fast » qui trafiquent d'île en île. Cette tâche est d'autant plus ardue que les petits états de la zone sont souvent très jaloux de leurs prérogatives et sourcilleux quant à leur souveraineté.

Pour faire face à cet enjeu, il semble qu'une vraie réforme du droit de la mer soit nécessaire. Des procédures allégées doivent être mises en place pour simplifier l'action des forces de police en mer et leur permettre de continuer une poursuite sans l'obstacle des limites des eaux territoriales. A l'instar du droit de poursuite mis en place dans l'espace Schengen en Europe, qui permet aux forces de police d'œuvrer dans des conditions réalistes, ce droit rénové devra faire prévaloir l'intérêt général sur les susceptibilités nationales.

### 22- De nouveaux moyens pour la lutte.

Dans la gestion de la lutte contre le trafic, il apparaît aussi que tous les moyens nécessaires ne sont pas déployés.

Tout d'abord, et compte tenu de l'importance des nombreuses eaux territoriales évoquées supra, il semble clair que la majorité des états des Caraïbes n'a pas les

moyens financiers de se doter de forces répressives suffisamment équipées et efficaces. Face à ce constat, il semble urgent que les pays du nord, et en premier lieu les Etats-Unis consentent un effort réel pour le financement de moyens nautiques, radios, radars et aériens au profit des pays antillais. De plus, un meilleur soutien financier permettrait de mieux payer les fonctionnaires concernés et de les rendre moins sensibles à la corruption. Enfin, une intensification de la coopération permettrait de participer à la formation de ces policiers.

Enfin, l'utilisation systématique de moyens modernes (satellites, AWACS) semble être une piste à explorer. En effet, si les Etats-Unis ont créé un état-major inter-services et inter-armées<sup>9</sup>, les moyens les plus modernes des forces armées ne sont pas systématiquement utilisés dans la lutte contre le trafic de drogue. Si un convoi de Talibans peut être détecté et suivi en direct par satellite, il doit pouvoir en être de même pour un bateau laissant un large sillage en mer. C'est avant tout une question de priorité dans l'utilisation des moyens.

### 23- La coopération avec les pays antillais.

Il ressort aussi clairement de cette étude que les siècles de relations tendues entre les peuples présents et la domination des métropoles dans la région ont entretenu une défiance réelle des peuples indiens et des populations créoles vis à vis des pays européens et des Etats-Unis. Hors, la cocaïne et la lutte contre le trafic de drogue est avant tout considéré comme le problème de ces pays. Si les blancs se droguent, c'est avant tout leur problème. De fait, la lutte est principalement l'objet de l'attention des pays occidentaux et de leurs administrations (DEA, US Coast-Guard, Gendarmerie, Marine nationale,...). Pour juguler cette défiance qui aboutit à un réel manque de coopération, il conviendrait par exemple d'impliquer plus largement les services des pays de la zone par plus d'actions communes et par la fourniture de moyens techniques et financiers.

---

<sup>9</sup> La Joint interagency task force east (JIATF East) à Key West, en Floride.

### 23- Le soutien de l'économie.

Enfin, il apparaît que le développement économique de la région est le préalable à toute action à long terme. Seuls des pays plus riches pourront développer des forces de l'ordre plus performantes mais aussi refuser les capitaux douteux. Pour que les pays de la zone Caraïbe ne soient plus complaisants avec les capitaux d'origine douteuse, pour que la lutte contre la drogue devienne une de leurs réelles préoccupations, les problèmes économiques et de sous-développement ne doivent plus être un soucis majeur. De même, les pays andins doivent voir leur économie faire un véritable bond en avant pour que le trafic ne soit plus un recours incontournable pour certains habitants de la région.

Pour cela, il convient que les économies de la région fassent un bond considérable et que les pays concernés sortent définitivement de la pauvreté. Cet objectif nécessite un véritable plan «Marshall » pour les Antilles et l'Amérique centrale. Cet effort est à faire par les pays occidentaux, et particulièrement par les Etats-Unis qui sont les premiers touchés par les flux de cocaïne et qui sont les premiers partenaires économiques des pays de la zone.

### 24- La lutte contre les réseaux financiers.

Le trafic annuel mondial de stupéfiants est estimé à 2500 milliards de dollars soit près de 10% du commerce mondial ou l'équivalent des ventes de l'industrie automobile. Aussi les sommes énormes générées ne peuvent elles plus être thésaurisées comme elles l'avaient été par le colombien Gacha dans les années 1980 dans des sacs plastiques enterrés : une crue avait alors déversé une manne sur les populations voisines. Les trafiquants ont donc trouvé aux Antilles (entre autres endroits) un lieu idéal pour blanchir leur argent grâce aux nombreuses structures présentes sur place et aux nombreux mouvements financiers dans la zone.

La lutte contre l'argent sale et le blanchiment est donc une phase indispensable du combat contre la cocaïne. Pour cela, une véritable panoplie juridique doit être mise en place par les instances internationales. Les barrières du secret bancaire, des

paradis fiscaux, et des zones protégées en tous genres doivent tomber face à des pouvoirs d'investigation élargis pour les magistrats.

Il appert donc que des solutions peuvent être trouvées. Tout d'abord, les pays de la zone doivent être plus fiables. Ils doivent mettre en œuvre des forces mieux équipées et incorruptibles (donc bien payées et très bien formées). Ces sociétés doivent elles-mêmes être moins vulnérables à la corruption et moins accueillantes aux capitaux douteux. La réalisation de ce double objectif passe par le développement économique et donc par une aide massive des pays du nord

Face aux difficultés que rencontrent les pays du pourtour de la mer des Caraïbes, il semble en effet urgent d'agir à deux niveaux. Au niveau stratégique, il conviendrait que les pays du nord s'attachent de façon plus volontariste à réduire la fracture économique visible de façon si flagrante dans la région. A un niveau plus opérationnel, seul un financement international permettrait de doter les pays de la Caraïbe de forces de polices suffisamment bien rémunérées et bien équipées pour lutter efficacement contre le trafic de cocaïne.

## CONCLUSION.

Le trafic de cocaïne dans la mer des Caraïbes trouve sa cause et est amplifié par un faisceau de facteurs géopolitiques dont certains ont été identifiés supra. Certes, d'autres interactions pourraient être identifiées, mais il semble que les principaux éléments ayant une véritable portée géopolitique l'ont été.

Les flux de cocaïne dans cette zone sont avant tout provoqués par l'existence d'une véritable demande venant des pays occidentaux et plus particulièrement des Etats Unis. L'offre des pays traditionnellement producteurs ne fait donc que s'adapter à cette demande. Des efforts restent à faire pour agir sur l'offre mais surtout sur la demande. Il semble en effet difficile de faire passer le trafic de drogue pour un crime odieux quand la consommation dans les pays européens, par exemple, n'est pratiquement plus poursuivie pénalement. On n'arrêtera pas le flux en laissant l'appel d'air augmenter.

Quant aux facteurs aggravants, ils sont multiples mais finalement bien identifiés. Ils comprennent la facilité des liaisons dans la mer des Caraïbes, la faiblesse de nombreux états, le morcellement des Antilles et des eaux territoriales, l'intérêt économique du trafic, la pauvreté des états du sud et les facilités offertes dans la région pour blanchir l'argent du trafic. Dans ces domaines aussi, des efforts et des améliorations peuvent encore être attendus. L'utilisation massive des nouvelles technologies militaires, des règles du droit international de la mer améliorées, des lois plus efficaces contre le blanchiment, une aide accrue (matérielle et intellectuelle) aux forces de l'ordre des pays antillais et une meilleure coopération avec ces derniers, sont autant de pistes à explorer pour rendre la lutte plus efficiente. Mais cet effort ne peut suffire.

Ce qui apparaît de la façon la plus flagrante, c'est que la mer des Caraïbes est une véritable Méditerranée du nouveau monde. Elle en présente l'aspect de mer fermée, avec ses facilités de communication et ses caractéristiques communes à tous les

riverains. Mais elle en présente aussi les fractures. Au nord, des pays riches, parfois amèrement critiqués mais toujours enviés et attirant des millions d'immigrants du sud. Au sud, des pays pauvres, voire très pauvres (Haïti), souffrant d'un différentiel énorme de niveau de vie par rapport aux voisins du nord.

Face à ce problème crucial, les solutions évoquées plus haut font figure de placebos. C'est véritablement le problème du sous-développement qu'il faut résoudre. La solution passe donc par une aide économique massive à la région, aide qui permettrait de faire véritablement décoller les pays antillais et d'Amérique latine. Il s'agirait, pour les Etats Unis par exemple, de mettre en place un véritable plan « Marshall » pour la région.

Enfin, il ne faut pas oublier qu'au départ, il y a une forte demande des consommateurs. Le trafic de cocaïne peut bien être arrêté : le consommateur reste et le développement accéléré des drogues synthétiques risque rapidement d'offrir des solutions alternatives aux consommateurs. La priorité n'est-elle donc pas de soigner les sociétés industrielles du mal qui pousse des millions de ses citoyens à se réfugier dans les paradis artificiels ? Ce mal ne serait-il pas l'absence d'idéal, de but plus transcendant que ceux que leur offre la société dans laquelle ils vivent.

## BIBLIOGRAPHIE

BEGOT Monique, BULEON Pascal, ROTH Patrice, Emergences caraïbes: éléments de géographie politique, Paris, L'Harmattan, 2001.

BERTOSSA Bernard, DEJEMEPPE Benoît, DE MAILLARD Jean, GIALANELLA Antonio, GREZAUD Pierre-Xavier, VAN RUIIMBEKE Renaud, Un monde sans loi : la criminalité financière en images, Paris, Stock, 1998.

CHAUPRADE Aymeric, Géopolitique : constantes et changements dans l'histoire, Paris, Ellipses, 2001.

LABROUSSE Alain, Dictionnaire géopolitique des drogues, Paris, De Boeck, 2002.

LABROUSSE Alain, KOUTOUZIS Michel, Géopolitique et géostratégie des drogues, Paris, Economica, 1996.

LARA Oruno Denis, Les Caraïbes, Paris, PUF, 1997.

MEYZONNIER Patrice, Trafics et crimes en Amérique centrale et dans les Caraïbes, Paris, PUF, 2000.

RICHARD Denis, La coca et la cocaïne, Paris, PUF, 1994.

THUAL François, Géopolitique de l'Amérique latine, Paris, Economica, 1996.

COLLECTIF, L'état du monde 2003, Paris, La découverte, 2003.

COLLECTIF, Atlas mondial des drogues, Paris, PUF, 1996.

COLLECTIF, Atlas pratique du monde, Paris, Atlas, 2002.

Articles de presse :

DELAERE Martin, « Drug wars », Jane's defence weekly, 1998.

LEMOINE Françoise, « Partout, la coke colombienne », Le Figaro, 2002.

PECAUT Daniel, « Trafic de drogue et violence en Colombie », Cultures et conflits, Paris, 1991.

WILSON Mark, « Proscribing drugs across Caribbean waters », Jane's navy international, 2002.

Publications officielles :

Nations Unies, Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2001, New York, 2002.

Observatoire français des drogues et des toxicomanies, Drogues et dépendances : indicateurs et tendances, Paris, 2002.

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>PREMIERE PARTIE .....</b>	<b>5</b>
<b>LES CAUSES DU TRAFIC DE COCAÏNE : QUAND LA DEMANDE RENCONTRE L'OFFRE.....</b>	<b>5</b>
<b>Chapitre 1 : La demande , une forte consommation au nord. ....</b>	<b>6</b>
11- La coca : Une tradition lointaine.....	6
12- Une approche culturelle différente.....	7
13- Les consommateurs de coca.....	8
14- La consommation de cocaïne.....	9
<b>Chapitre 2 : Des zones favorables à la production au sud.....</b>	<b>11</b>
21- La culture de la coca.....	11
22- La transformation de la coca.....	12
<b>Chapitre 3 : Une région passerelle entre l'offre et la demande.....</b>	<b>15</b>
31- L'arc antillais.....	15
32- Une mer intérieure.....	16
33- Le trafic maritime et aérien.....	17
<b>DEUXIEME PARTIE .....</b>	<b>20</b>
<b>DES FACTEURS FAVORABLES A LA PROSPERITE DU TRAFIC : CONTINUITES ET FRACTURES AUTOUR DE LA MER DES CARAÏBES. .....</b>	<b>20</b>
<b>Chapitre 1 : La région de tous les brassages. ....</b>	<b>21</b>
11- Une population hétérogène qui relie les deux continents.....	21
12- Le tourisme.....	23
13- Le brassage financier.....	24
<b>Chapitre 2 : Le morcellement politique.....</b>	<b>26</b>
21- Des pouvoirs peu regardant ou sans moyens. ....	26

22- Un enchevêtrement de nations et territoires.....	27
23- Des territoires morcelés.....	29
24- Le cas particulier de Porto Rico.....	30
25- Le problème des eaux territoriales.....	31
Chapitre 3 : De fortes motivations économiques.....	33
31- La fracture économique passe par les Caraïbes.....	33
32- Un produit à forte valeur ajoutée.....	34
33- L'absence de solutions alternatives.....	35
<b>TROISIEME PARTIE : LES REMEDES ONT UN COUT.....</b>	<b>37</b>
<b>Chapitre 1 : L'action sur la production et sur la consommation.....</b>	<b>38</b>
11- L'action sur la production.....	38
12- L'action sur la consommation.....	39
Chapitre 2 : L'action sur l'environnement du trafic.....	41
21- Le droit de la mer.....	41
22- De nouveaux moyens pour la lutte.....	41
23- La coopération avec les pays antillais.....	42
23- Le soutien de l'économie.....	43
24- La lutte contre les réseaux financiers.....	43
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>45</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>47</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>49</b>